Chariot à moteur	(chāssis)	SCHILT					1		
Constauctour			ER		1600		CH 4729 21	+ I <b>*</b>	
Identification  Plaquette constr.  N° du châssis Ident. du moteur Importateur princ.  Véhicule homologué	Maschinenfabrik SCHILTER AG., 6370 Stane "1600" à l'ayant du véhicule et sur la plaquette du constructeur "19" les deux preniers chiffres du No du chissis à droite, sous le siège du passager à gauche, sur le longeron, derrière la roue ayant "107 U" à gauche, en haut, sur la fixation de la pompe à injection  19026 Signes fixes dans code du type 1600 et 19								
Chassis Nombre d'essieux Direction	mécanique	Nombre de roues			Moteur Marque Construction	PERKINS en ligne		_***)4	
Transmission Nombre de vitesse Frein de service	4 x 2	circuits, à exp	toutes	roues **)	Carburant Refroldiss. Alésage Cylindrée	D eau 79,4 1760	Position Nombre cylindr, Course CV-Impôt	avant 4 88,9 8,96	
,		uban extérieur, : rein auxiliaire			Puissance en CV  Bruit Silencieux	###) dB/A	à t/min à t/min 100 mm	***)	
Ralentisseur Contrôle 2 circ.	ouverture à ga	uche. Yers le ma	rchepied	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Mesure des gaz Déparasitage	***)			
Carrosserie Nombre de portes Ceintures sécurité	ouverte, sur d		.[pare-	écurité et_ brise	Poids §) Poids à vide		amère .a_carrosserie_ .a_carrosserie_		
Cale . Antivol	1/ 280x145x160	Attelage	AV+AR=	broches	Charge utile Polds total Garantie fabr. Dimens, pneus	1900		3900 3900	
•	2av 2 Int. ext.	Cen	itre	er	Ply / bar Charge	4 / 2,2	6/3,0 <u>+)</u> 2720	voir	
Longueur Largeur Hauteur avec toit-ab; Porte à faux lat.	1550 ri 2000	_(1960) Vole Voles	av .1280	ar 1289(1410)	pour V max Garantie polds remo Garantie polds remo Garantie polds de l'	orquable avec frein orquable sans frein	/		
			950 _	d 10800	Polds remorquable Vitesse maximale s Vitesse maximale te	elon le constructeur		_25km/l	

Equipment §) Feux de route		CH 1 0821 05						Indications pou	r le pé	irmis de circulation		
Feux de route		CH 1 0821 05					~ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Genre du		Chariot à mote	1 <b>*</b>	
Feux de position		CH 1 0821 05		-				vohicule		***************************************		•
Feux rouges		R (E)						Marque et lype		SCHILTER	1600	
Feux stop		S1 (E)						Hemologation				
Clignoteurs	a۷	CH 1 1109 02	1	aı	2a	(E)		N <sub>3</sub>	CH	4729 21		
Catadioptres	av		1 .	ar	I	(E)						
Feux de gabant	av		1	. ar	-			Carrosserie				
Feux complément.				_								•
Eclairage plaque		§)		٠,	-	_		Places	total	2	avant	2
Essuie-glace		l/ balai		· 60	mg/sa	ns lave-gla	ace					
Avertisseurs		BOSCH CH_5 0301	07			<del></del>		Poids à vide		s.bulletin pes.	<ul> <li>Carburant</li> </ul>	_D
						<del></del>		Charge utile		s.carrosserie	CV-Impôt	_8,96
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· · <del></del>			Poids total		<b>-</b>	Cylindrée	1760

## Remarques, modifications, conditions et Inscription dans le pérmis de circulation

- \*) Sur demande avec pneus jumelés à l'arrière, dans ce cas des pneus de seulement 4 Fly sont nécessaires.
- \*\*) Entraînement : sur les 4 roues, les roues avant étant déclenchables; avec blocage des différentiels avant et arrière.
- \*\*\*) Type du moteur : 4.107 (107 U) ou 4.108 (108 U)

Fuissance en CV : 38 CV-DIN à 2700 t/min 40 CV-DIN à 2700 t/min

Bruit : 83 dB/A à 2700 t/min 79 dB/A à 2700 t/min

Mesure des gaz : Bacharach 5.5 Bacharach 5

- +) Vitesse maximale : 24,5 km/h à 2700 t/min au moteur resp. 625 t/min à la prise de force.
- \$) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés. Lors de l'immatriculation en chariot à moteur industriel, un éclairage de la plaque de contrôle est exigé

## A noter dans le permis de circulation:

- 1 plomb sur la butée de plein gaz.

Remplace Fiche d'homologation CH 4729 21 du 1.7.74

Variante de type du moteur

(7.4.1976)

	Chariot à moteur (châssis)	SCHILTER	1600	CH 4729 21							
		FICHE COMPLE	MENTAIRE	I							
ULES	Complément du 11.12.74 - Ck										
DE VEHICULES	Frein de service: contrôle 2 circuits par différence de pression avec lampe-témoin sur le tableau de bord valable à partir du No de châssis 19'111.										
TYPES											
LION											
LOGA											
D'HOMOLOGATION DES		•									
FEDERALE		•.									
COMMISSION FEDERALE											